



2, rue Jules Ferry
C.S. 90729
60012 Beauvais Cedex
Tél. :3230 (prix d'un appel local)
www.caf.fr

Quotient ressources à l'envoi du dossier	Numéro allocataire
--	--------------------

**DEMANDE D'AIDE FINANCIERE
POUR
L'EQUIPEMENT MENAGER - MOBILIER ET
INFORMATIQUE**

IMPORTANT

DANS LA LIMITE DU MONTANT DE L'AIDE MAXIMALE FIXÉE

Nom et Prénom de Monsieur :

Date de naissance : Nationalité :

Profession de Monsieur : Employeur :

Nom et Prénom de Madame :

Date de naissance : Nationalité :

Profession de Madame : Employeur :

* Situation familiale : Mariage Divorce Vie maritale Veuvage Séparation Célibataire

Depuis le : (* Cocher la case correspondant à votre situation)

Adresse :

..... Tél. :

Sollicitent un prêt de € remboursable en mois (24 mensualités maximum).

A Le

Signature et cachet obligatoires du tuteur,
si les prestations familiales sont versées à l'U.D.A.F.O.
Nom et Prénom du tuteur

Signature de la famille,

**Il est indispensable de posséder l'accord écrit de la Caisse d'Allocations Familiales avant d'effectuer l'achat.
La demande doit être correctement remplie et les documents demandés joints sous peine de retard dans l'obtention de l'aide.**

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire dont le destinataire est la Caisse d'Allocations familiales. Cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du Directeur de la caisse d'Allocations familiales qui verse les prestations.

06/2025



DEQUIP



2, rue Jules Ferry
C.S. 90729
60012 Beauvais Cedex
Tél. :3230 (prix d'un appel local)
www.caf.fr

Enfants et/ou autres personnes au foyer

	NOM ET PRENOM	DATE DE NAISSANCE		NOM ET PRENOM	DATE DE NAISSANCE
1	6
2	7
3	8
4	9
5	10

Naissance attendue pour le

Renseignements sur vos revenus

(Inscrire les ressources **MENSUELLES** actuelles mais ne pas indiquer les prestations familiales)

NATURE	MONSIEUR	MADAME	AUTRE PERSONNE
• Salaires (<i>indiquer le net imposable et non le net perçu</i>)
• Indemnités chômage
• Indemnités journalières
• Pension alimentaire ou autres pensions
• Autres ressources (à préciser) :
TOTAUX			

A compléter impérativement

Avez-vous déposé ou envisagez-vous de déposer un dossier auprès de la Commission de Surendettement à la Banque de France ? oui non

Avez-vous bénéficié d'une Procédure de Rétablissement Personnel ? oui non

Si oui à quelle date ?

Je reconnais être informé(e) que l'aide financière individuelle sera versée directement au tiers fournisseur ou créancier

Renseignements sur l'achat envisagé

.....

**JOINDRE UN DEVIS
LIRE ATTENTIVEMENT LE REGLEMENT CI-JOINT**

06/2025



DEQUIP

REGLEMENT AIDE A L'EQUIPEMENT MENAGER – MOBILIER ET INFORMATIQUE

- **OBJECTIF**

Permettre à des familles allocataires d'acquérir des meubles ou appareils ménagers utiles à la vie quotidienne. **Sont exclus les téléviseurs, le matériel audiovisuel, les logiciels de jeux et certains petits appareils électroménagers.**

- **BÉNÉFICIAIRES**

Familles allocataires ressortissantes du régime général (y compris les agents de l'Etat, de la Poste, de la Sncf, de la Ratp, de France Télécom, des industries électriques et gazières et les artisans ruraux) qui :

- Soit ont déclaré une première grossesse (à compter du 7ème mois de grossesse) et sont bénéficiaires de l'Aah, du Rsa ou de la Prime d'activité
- Soit ouvrent droit à une prestation familiale légale au sens de l'article L 511-1 du Code de la Sécurité Sociale
- Soit bénéficient de l'Aide Personnalisée au Logement (Apl), de l'Allocation aux Adultes Handicapés (Aah), du Revenu de Solidarité Active (Rsa) ou de la Prime d'activité et assument la charge effective et permanente d'un enfant de moins de 21 ans au sens des prestations familiales.

Le bénéfice de l'aide est étendu au parent divorcé qui héberge régulièrement son enfant (autorité parentale conjointe et/ou résidence alternée).

- **NATURE – MONTANT DE L'AIDE ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION**

Prêt

L'aide est accordée sous forme de prêt sans intérêt, dans la limite d'un montant plafond de **800€**, au demandeur disposant d'un quotient familial $\leq 800€$.

Le montant de l'aide est calculé sur la base du devis fourni à l'appui de la demande complétée par la famille.

- **CUMUL POSSIBLE**

L'aide peut se cumuler avec deux autres prêts de nature différente.



Liste des articles pouvant être pris en charge

ÉQUIPEMENTS MENAGERS	MONTANTS PLAFONDS
Lave-linge	400€
Sèche-linge	400€
Réfrigérateur (sauf réfrigérateur américain)	400€
Congélateur	300€
Combiné	500€
Gazinière	300€
Plaque de cuisson	300€
Four	400€
Four micro-ondes	50€
Aspirateur	75€
Fer à repasser, centrale vapeur	100€
ÉQUIPEMENTS MOBILIERS	MONTANTS PLAFONDS
Matelas 1 personne	300€
Cadre de lit / Sommier 1 personne + pieds de lit	300€
Cadre de lits superposés (sans matelas)	200€
Matelas 2 personnes	700€
Cadre de lit /sommier 2 personnes + pieds de lit	400€
Table	300€
Chaise	50€
Bureau + chaise de bureau	200€
Armoire	250€
EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	MONTANTS PLAFONDS
Ordinateur (portables, fixes+ écran, clavier, souris)	600€

• **MODALITES DE VERSEMENT**

Le versement de l'aide est effectué en une fois, directement au fournisseur, dès réception :

- ✓ Du contrat de prêt signé par la famille,
- ✓ De la facture établie par le fournisseur indiquant la nature, la référence et le prix de l'équipement.

• **MODALITES DE REMBOURSEMENT**

Le prêt peut être remboursé en 24 mensualités maximum.

La première échéance est fixée au deuxième mois suivant le versement du prêt.

